

Le Châble, le 3 août 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Janet Patrice par Moreillon Thierry Architecture pour la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle n° 10091, folio n° 99, zone résidentielle R3, lieu-dit Prarreyer d'en bas à Versegères, coord. 1101790/2583550.

M. Nanchen Christophe par Alexandre Gard Architecture SA pour la création d'une route d'accès et d'un bûcher (dossier de régularisation) sur les parcelles n° 34255, 34279 et 34455, folio no 118, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Le Bindelor aux Mayens de Bruson, coord. 1101055/2581580. En dérogation à l'art. 97 du RCCZ (distances aux limites).

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.